

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 10/07/2006

Présents :	PERRIN Raphaël, Maire BLANC Freddy, GINI Patrick, JOUFFROY Catherine, Maires Adjoints COMOY René, GAUTHIER-CLERC Maurice GROSSIORD Suzanne MICHAUD Sylvie, NEMBRINI Nathalie, ROLANDEZ Alain
Absents excusés	GAGLIARDINI Joëlle GINDRE Nicolas SCHMIDT Francesca
Absents	COURVOISIER Monique, GROSTABUSSIAT Georgette
Secrétaire de séance	JOUFFROY Catherine

Mme JOUFFROY Catherine donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 26/06/2006 qui est approuvé à l'unanimité.

A la demande de M.GAUTHIER-CLERC Maurice, le Conseil Municipal décide d'ajouter le point suivant dans les questions diverses :

- Compte-Rendu réunion Parc Naturel du Haut-Jura

M. le Maire propose de discuter du pont n°1 en dernière position. Le Conseil Municipal n'y voit pas d'objection.

I. RAPPORT ANNUEL 2005 DU SICTOM

M. le Maire fait part du rapport annuel 2005, précisant que les tonnages entre 2004 et 2005 sont en régression. Le prix de revient du traitement par habitant s'élève à 23.79€ et 10.50€ au Km.

Compte Administratif :

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses : 4 311 996.75€	Dépenses : 844 703.08€
Recettes : 4 383 191.75€	Recettes : 1 205 462.60€
Excédent de fonctionnement : 71 195€	Excédent de fonctionnement : 360 759.52€

Le dossier est en libre consultation au secrétariat de mairie. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité prend acte de ce rapport.

II. ATTRIBUTION LOGEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

M. le Maire fait part de l'attribution du logement du groupe scolaire à Mme et M. Olivier Ciccione, à compter du 01 août. Le montant du loyer s'élève à 356.30€. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité autorise M. le Maire à signer le bail.

III. CONVENTION GESTION DU BATIMENT ET TERRAIN DE SPORT DU REPLAN

M. Patrick Gini fait part du projet de convention proposée par la Communauté de Communes des Hautes-Combes devant être signée par la Communauté de Communes, la commune de Septmoncel, l'association Entente Sportive. Quelques modifications ont été apportées lors de la réunion du bureau de l'Entente Sportive en date du 06 juillet. Le Conseil Municipal décide d'établir un contrat de mise à disposition régulière pour l'association Delta Club. Concernant les utilisations ponctuelles par les diverses associations du territoire des Hautes-Combes, la remise des clés se fera en échange d'un document contractuel et d'un chèque de caution de 150€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve cette convention.

IV. COURRIERS DIVERS

1) COURRIER DU SIVOS BELLECOMBE- LES MOLUNES- LES MOUSSIÈRES

M. le Maire fait part du courrier du SIVOS mentionnant qu'à la rentrée 2006/2007 l'accueil des enfants de 3 ans ne se fera plus à l'école de Septmoncel. Ayant obtenu une dérogation par l'inspection académique, les enfants seront scolarisés à l'école des Moussières.

V. QUESTIONS DIVERSES

1) SIGNATURE COMPROMIS DE VENTE DE LA PARCELLE N°8 DU LOTISSEMENT « LES CURTILLETTS »

Lors de la séance du 26/06, le Conseil Municipal a pris connaissance de la renonciation à l'achat de la parcelle n°8, et, par délibération a autorisé M. le Maire à signer un mandat de vente sans exclusivité auprès de différentes agences immobilières.

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la signature d'un compromis de vente en date du 06 juillet. Vente réalisée par l'agence Fédéral Immobilier.

2) PROPOSITION PRIX SUR TERRAIN EN VENTE

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de tractations de vente de différentes parcelles sur le territoire communal. La situation de l'une d'entre elles paraissant intéressante pour la commune, une proposition de prix sera faite aux propriétaires.

3) POINT SUR LE PARC NATUREL DU HAUT-JURA

M. Maurice Gauthier-Clerc expose les derniers points abordés lors de la réunion du 01 juillet, à savoir :

- Révision de la charte paysagère, avec prolongation de 2ans, soit 2010.
- Ligne des hirondelles : + 12% de fréquentation depuis 2002
- Reconduction de la politique du PNR
- Redevance de ski : rapport de 1 million.
- Souhait de développer des expositions temporaires, colloques et spectacles à la maison du Parc
- Défi Bienne, recherche de pollution, un spécialiste est embauché sous contrat financé à 70% par l'agence de l'eau.

VI. RECADRAGE ET PRIORITES D'ICI LA FIN DU MANDAT

M. le Maire expose à son Conseil Municipal l'état des difficultés rencontrées dans la gestion communale qui fait qu'il n'est plus possible de travailler sereinement. Il explique ce fait, en partie par les tensions très fortes existant entre les élus qui n'arrivent pas à communiquer correctement entre eux et à travailler dans un esprit constructif.

Il pointe aussi du doigt le manque de respect de certains membres de l'assemblée envers les autres, ce qui nuit énormément à une bonne dynamique de groupe.

Après avoir dressé cet état de faits et reconnu sa difficulté à fédérer l'équipe, M. le Maire laisse la présidence à Mme Catherine Jouffroy et quitte l'assemblée, invitée à se prononcer à bulletin secret pour la personne la plus à même de diriger la commune de Septmoncel.

Les membres du Conseil Municipal votent à 8 voix pour et 1 bulletin blanc leur renouvellement de confiance au Maire.

Mme Catherine Jouffroy demande à ce que chacun réfléchisse et expose les moyens possibles pour que le Conseil Municipal puisse fonctionner dans les meilleures conditions jusqu'à la fin du mandat. Les élus conviennent qu'il faudrait revoir la répartition des différents dossiers en cours pour alléger la tâche du Maire.

Séance levée à 23H45

Le Maire,

Affiché le 16/07/2006

Raphaël PERRIN